## Charte de confidentialité et conditions de prise de rendez-vous

## Pour toute séance de psychothérapie avec le psychologue Pascal KRESSER

Je soussigné(e), reconnais avoir été informé(e) et accepter les conditions suivantes :
1. Confidentialité
Les échanges entre le patient et le psychologue sont strictement confidentiels.
Cela concerne aussi bien les rendez-vous en présentiel, en visio ou audio-consultation ou en audio.
Aucun enregistrement (audio, vidéo ou tout autre support) n'est autorisé pendant les séances, sauf accord préalable écrit des deux parties.
Lors des séances individuelles, aucun tiers ou témoin ne peut être présent, afin de préserver la qualité et la confidentialité de l'accompagnement.
Aucune information ne sera transmise à un tiers sans l'accord écrit du patient, sauf dans les cas prévus par la loi (danger imminent pour soi ou pour autrui, obligations légales).
2. Respect et bienveillance
Les séances se déroulent dans un climat de respect mutuel. Toute forme d'agression verbale ou physique entraînera l'arrêt immédiat de la prise en charge.
3. Prise et annulation de rendez-vous
Les rendez-vous représentent un temps qui est entièrement réservé au patient.
En cas d'empêchement, il est demandé au patient de prévenir au moins 7 jours (1 semaine) à l'avance afin de permettre à un autre patient de bénéficier de ce créneau.
Des rendez-vous annulés hors délai ou non honorés à plusieurs reprises peuvent entraîner l'impossibilité de fixer de nouveaux rendez-vous, afin de garantir la disponibilité pour tous.
Ces règles sont mises en place pour garantir la qualité du suivi et le respect de chacun. Elles ne visent pas à sanctionner, mais à assurer le bon fonctionnement du cabinet.
4. Engagement réciproque
Le psychologue s'engage à offrir un accompagnement professionnel, fondé sur l'écoute, le respect et la compétence.
Le patient s'engage à être ponctuel, assidu et à respecter les conditions fixées.
Fait à, le
« Lu et approuvé, bon pour accord » :
Nom et prénom manuscrits :
Signature :